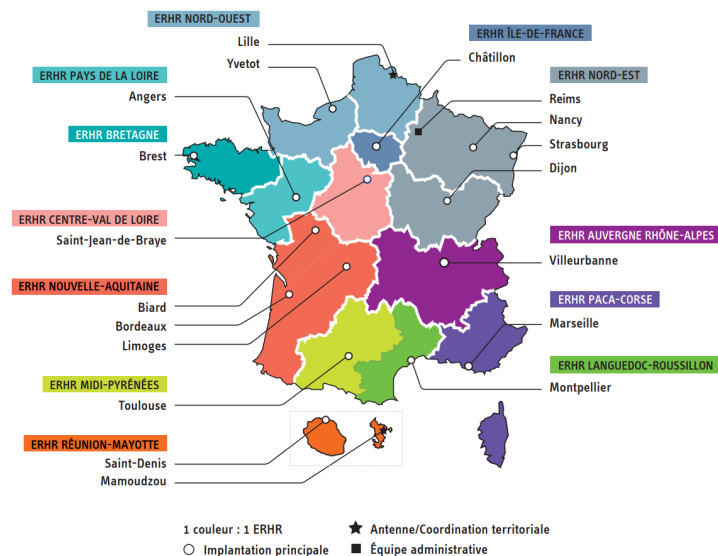


Implantation des Équipes Relais Handicaps Rares



Associations porteuses de l'ERHR Nouvelle-Aquitaine



1er contact :
05 49 58 90 93

Site de Bordeaux

154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux

Jérôme RABOTTEAU • Pilote
j.rabotteau@irsa.fr - 07 57 44 19 09

Aude JOUGLARD-PIERRARD • Référente Parcours
a.jouglaud@irsa.fr - 07 70 21 25 94

Violaine GROND • Référente Parcours
v.grond@irsa.fr - 07 86 83 81 89

Christine VILATTE • Assistante administrative & Projets
c.vilatte@irsa.fr - 07 87 35 31 07

Site de Limoges

1 rue Henri Barbusse - 87000 Limoges

Audrey DARDILHAC • Pilote
a.dardilhac@irsa.fr - 06 83 26 69 09

Marie TRONCARD • Référente Parcours
mp.troncard@irsa.fr - 06 88 69 88 79

Site de Poitiers-Biard

5 rue Charles Chaubier de Larnay - 86580 Biard

Pierre-Yves SAUVAGET • Pilote
pierre-yves.sauvaget@erhr.fr - 06 43 64 88 82

Patricia PROVOST • Référente Parcours
patricia.provost@erhr.fr - 07 87 30 34 05

Fabienne DREUILH • Référente Parcours
fabienne.dreuilh@erhr.fr - 07 88 35 52 12

Jennifer RICHER • Assistante administrative & Projets
jennifer.richer@erhr.fr - 05 49 58 90 93

Edition 2024

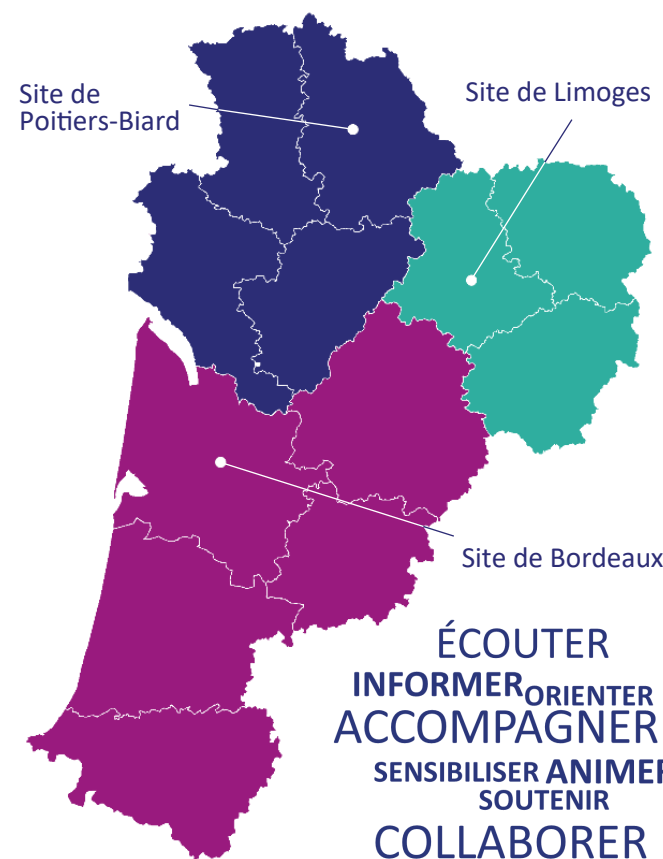


www.nouvelleaquitaine.erhr.fr



LES ÉQUIPES RELAIS HANDICAPS RARES

FACILITER LES PARCOURS DE VIE
des personnes en situation de
handicap rare à tous les âges de la vie



ÉCOUTER
INFORMER
ORIENTER
ACCOMPAGNER
SENSIBILISER
ANIMER
SOUTENIR
COLLABORER

Avec le soutien de

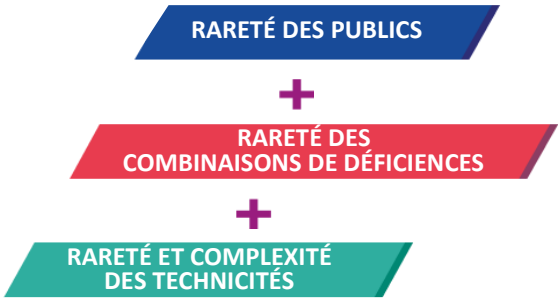


Avec la participation de



LE HANDICAP RARE C'EST

LA COMBINAISON DE 3 TYPES DE RARETÉ



A RETENIR

Le Handicap Rare concerne les personnes ayant une combinaison de déficiences peu fréquente pour lesquelles les professionnels ou lieux d'accueil qui ont l'expertise des techniques complexes nécessaires sont rares.

5 CATÉGORIES

- **Une déficience auditive grave avec une déficience visuelle grave**
(ex : une personne avec une surdité dont la vue baisse de façon importante)
- **Une déficience visuelle grave avec d'autres déficiences graves**
(ex : une personne aveugle avec un trouble du spectre de l'autisme sévère)
- **Une déficience auditive grave avec d'autres déficiences graves**
(ex : une personne avec une surdité profonde et un trouble du développement intellectuel)
- **Une dysphasie grave**
- **Une déficience grave avec une affection chronique grave ou évolutive**
Par exemple :
 - Une affection mitochondriale
 - Une affection du métabolisme
 - Une affection évolutive du système nerveux
 - Une épilepsie sévère

LES MISSIONS DES ERHR

Les ERHR sont des dispositifs d'information, de conseil, d'orientation et de coordination. Elles agissent au bénéfice des personnes en situation de handicap rare, de leur famille et des professionnels de tout secteur.

VOUS ÊTES



UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP RARE, UN AIDANT

Les ERHR sont déployées pour :

- Écouter, informer, conseiller, orienter
- Évaluer votre situation et vous accompagner dans la recherche de solutions
- Identifier et mobiliser toutes les ressources disponibles pour vous apporter une aide adaptée (professionnels, entourage, documentation, formation, sensibilisation...)
- Soutenir la mise en œuvre des réponses d'accompagnement proposées

OU



UN PROFESSIONNEL (SANITAIRE, MÉDICO-SOCIAL, ÉDUCATION NATIONALE, MDPH, ETC.)

Les ERHR sont déployées pour :

- Sensibiliser et former pour vous aider à mieux connaître et comprendre le handicap rare
- Soutenir les pratiques de coopération, de collaboration, et d'animation du réseau local
- Contribuer à l'état des lieux des ressources disponibles sur le territoire régional

LES ERHR ACCOMPAGNENT

TOUTES LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS RARES SANS LIMITE D'ÂGE

LES AIDANTS ET LES PROFESSIONNELS

SANS NOTIFICATION MDPH

SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE DEMANDÉE

LE DISPOSITIF INTÉGRÉ HANDICAPS RARES (DIHR)

Les équipes relais handicaps rares sont un maillon d'une organisation plus large : Le DIHR. Son objectif est de permettre, à toute personne concernée par le handicap rare, de disposer d'informations, d'une réponse au moment où les personnes en ont besoin par le professionnel adéquat.

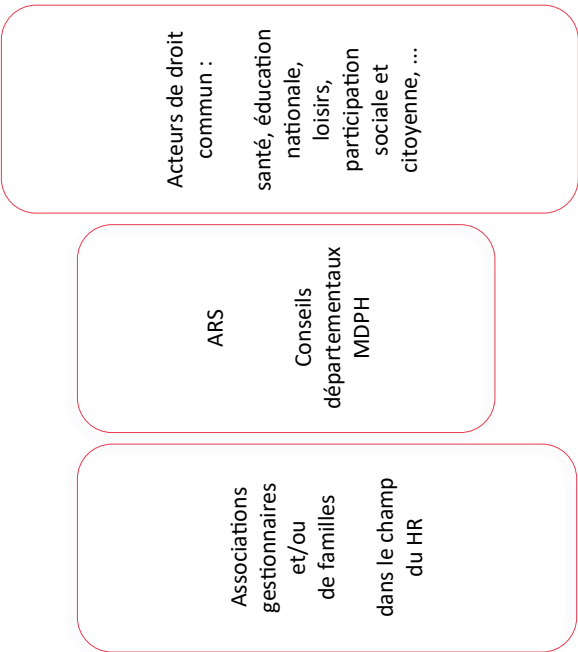


Schéma d'organisation du Dispositif Intégré Handicaps Rares (DIHR)

